

Don d'organes : c'est le moment de vous décider !

[organe banner DE](#)

Cette année, la Journée nationale du don d'organes et de tissus se tient le samedi 11 septembre. A cette occasion, des actions de sensibilisation auront lieu dans toute la Suisse du lundi 6 au dimanche 12 septembre. L'idée est simple : motiver encore plus de personnes à consigner leur décision dans le registre.

La question du don d'organes arrive généralement dans des situations auxquelles nous ne sommes pas préparés. La décision – pour ou contre un don d'organes et de tissus – dans le Registre national du don d'organes apporte sécurité et clarté aux proches du défunt. En cas d'urgence médicale, le personnel hospitalier concerné peut demander à Swisstransplant d'interroger le Registre national du don d'organes. Si un « oui » a été saisi, cela signifie que la personne a donné son consentement en faveur d'un don d'organes et de tissus. Si un « non » a été saisi, aucun organe et aucun tissu ne sera prélevé.

L'HFR participe activement à cette semaine de sensibilisation en accueillant le vendredi 10 septembre sur le site de Fribourg une représentante de Swisstransplant ainsi que la sportive fribourgeoise Emilie Dafflon, multiple médaillée lors des Jeux mondiaux des transplantés – 8 participations depuis 2005 avec 13 médailles à son palmarès.

Inscription au Registre national du don d'organes

Le Registre national du don d'organes permet de consigner sa décision personnelle concernant le don d'organes et de tissus. Il clarifie et sécurise ainsi la volonté de la personne décédée en cas d'urgence médicale soudaine. L'inscription soulage les proches dans les moments de deuil ainsi que le personnel hospitalier. Qu'il s'agisse d'un oui ou d'un non, [l'inscription](#) est modifiable à tout moment et ne nécessite que trois minutes sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

[Katelijne Dick](#)

[Patients & proches](#)

Étiquettes

[Don d'organes](#)